

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 161 DE

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Anne DE ZAN, Hubert DELACROIX, René GUINERET, Daniel DURET, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Michel MARTINS, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY (départ 23h37), Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 69
Votants : 80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Gilles BEDER à Michel FRANCONY (Président), Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Daniel BERTOCCHI à Alain CHOULOT, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Sébastien JACQUES à Catherine CATHENOZ, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Odile FAIVRE à Jacqueline COTTAREL, Yann PINGUAND à Christian PROST, Laurent MENETRIER à Jacques GUILLOT, soit 11 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, François BOUVERET à Michel MARTINS, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET, soit 3 pouvoirs détenus par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Jean-Paul BUCHET, Patrice VILLALONGA, Charles VALLET, Frédéric LAMBERT, Josiane SCARABOTTO, Jean-Christophe OUDET.

Etaient absents : Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, André JOURD'HUI, MATHIEU Gérard, Michel BONTEMPS, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard DODANE

Convocation faite le : 10 décembre 2019

Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5214-16 V du CGCT ;

Cadre général

Le Rapport d'Orientations Budgétaires (le ROB) est obligatoire dans les EPCI de plus de 10 000 habitants.

Le règlement intérieur de la CCAPS prévoit en son article 15 le Rapport d'Orientations Budgétaires.

Le ROB doit avoir lieu dans le délai de 2 mois maximum précédant le vote du budget.

Les budgets prévisionnels doivent être votés le 15 avril au plus tard de chaque année, sauf année de renouvellement général (30 avril maxi).

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 161 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB).

Rappel

Le contenu du Rapport d'Orientations budgétaires est fixé par les articles D2312-1 et D2312-3 du CGCT.

Il doit particulièrement comporter :

- Des orientations budgétaires
- La présentation des engagements pluriannuels dont programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes
- Des informations relatives à la dette
- La structure des effectifs et les dépenses de personnel

Les budgets 2020 seront les suivants :

- Le budget général (dont Faïenceries, Cartonneries, TEOM)
- Le budget annexe SPANC
- Le budget annexe OM (financement REOM sur 22 communes du secteur Salins, 13 du secteur Arbois et 9 du secteur Poligny)
- Le budget annexe CAMPING de Poligny
- Le budget annexe RESTAURANT d'Arbois : maintenu en 2018 avec activité comptable réduite, toutes écritures passées sur budget général et régularisation de fin d'année par écritures globalisées.
- Le budget annexe Zones Economiques de Poligny
- Le budget annexe Zones Economiques d'Arbois

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

1 / PREND acte du Rapport d'Orientations Budgétaires.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président
Michel FRANCONY

